

## RÉUSSIR VOTRE INSTALLATION

Vous avez un projet d'installation agricole. Vous recherchez un accompagnement et vous souhaitez bénéficier des aides à l'installation.

### LES PLUS DE LA PRESTATION

- > Un accompagnement personnalisé
- > Une progression rythmée et organisée
- > Une équipe coordonnée à votre service

### Notre offre :

#### > Un accompagnement personnalisé par étapes :

##### **1ère étape : Le PAI (Point Accueil Installation)**

- Un ou plusieurs rendez-vous de conseil pour s'informer, s'orienter et définir son projet
- Des formations collectives : "Découverte du métier" et "De l'idée au projet"

##### **2ème étape : LE PPP (Plan de professionnalisation personnalisé)**

- Un rendez-vous sur votre exploitation pour une 1ère approche technique de votre projet
- Un rendez-vous d'évaluation de compétences
- Un plan de formation personnalisé élaboré avec vous

##### **3ème étape : CAP Réussite étude installation**

- Une étude de faisabilité réalisée en partenariat avec le CER France
- Une approche globale de votre projet, intégrant les aspects techniques, humains, environnementaux, réglementaires, en complément des aspects économiques, financiers et juridiques
- Un binôme de conseillers (CA, CER) à vos côtés

##### **4ème étape : La demande des aides à l'installation**

- Préparation et instruction du dossier pour le passage en commission d'attribution
- Après accord de la commission, suivi des démarches administratives pour le versement des aides :
  - CFE (centre de formalités des entreprises)
  - MSA (mutualité sociale agricole)
  - Statut juridique

##### **2 étapes complémentaires possibles**

- Vous recherchez une exploitation : le RDI (répertoire départ/installation) permet de vous mettre en relation avec des agriculteurs (en recherche d'associé ou de repreneur)
- Vous souhaitez réaliser une période d'essai sur une exploitation afin de vous installer dans de bonnes conditions : le SREA (Stage Reprise d'Exploitation Agricole) vous permet de travailler sur l'exploitation en étant assuré et indemnisé, pour préparer votre reprise ou votre association.

### Nos compétences :

- > Une équipe pluridisciplinaire
- > Des conseillers spécialisés tout au long du parcours pour chacune des étapes et par filières de production
- > Un travail en partenariat avec les autres organismes agricoles

### Notre engagement :

- > Des financements possibles tout au long des étapes :
  - PAI : prise en charge totale par le Conseil Régional
  - PPP : prise en charge partielle par le Conseil Régional, la Chambre d'Agriculture,
  - Cap Réussite : possibilité d'aides régionales
  - SREA : Conseil Régional, Chambre d'Agriculture
  - RDI : Etat, Conseil Général
- > Des contrats de service personnalisés

Tarifs et conditions de vente sur demande

### Et aussi :

- > Centre de Formalités des Entreprises
- > Votre projet "bâtiment" de A à Z
- > Réussir dans votre entreprise
- > CAP Réussite

## CONCRÈTEMENT, LES RÉSULTATS OBTENUS

- > Votre installation réussie
- > L'obtention des aides pour votre installation
- > Des échanges avec d'autres candidats à l'installation
- > La création de votre réseau de conseillers



**AGRICULTURES  
& TERRITOIRES**  
CHAMBRE D'AGRICULTURE  
SAVOIE MONT-BLANC  
**73 | 74**

### Contact

POLE ENTREPRISES ET CONSEILS  
04.79.62.86.96  
contact@smb.chambagri.fr

[www.services.casmb.fr](http://www.services.casmb.fr)

